

# FCPE

## Qui sommes-nous ?

Des parents d'élèves des écoles de Lasserre-Pradère, rassemblés dans une antenne locale FCPE (Fédération des Conseils des Parents d'Elèves).

L'association est ouverte à tous, adhérents ou non. C'est un endroit de partage, de dialogue, de réflexion, de propositions et d'initiatives autour de la vie des écoles.

## Notre rôle

**Représenter les parents d'élèves auprès de la collectivité (SIVOM Vallée de la Save) et de l'équipe pédagogique de l'école** (vote des règlements intérieurs, négociation des tarifs du périscolaire, discussions autour de l'accueil et des menus à la cantine, manifestations pour le maintien d'une 4ème classe de maternelle, etc...)

**Organiser des actions pour récolter des fonds** qui viendront alimenter les coopératives scolaires (vente de chocolats, de plants de légumes etc...);

**Participer à des projets** en lien avec l'école et le service animation pour créer du lien social et de l'animation (Goûter de Noël, fête de fin d'année, etc..);

## Les conseils d'école (CE)

Le conseil d'école est l'occasion de faire passer vos questions/remarques/réflexions auprès des différents acteurs de la vie des écoles (enseignants, SIVOM...). Il y en a 3 par an.

## Comment nous contacter ?

[fcpelasserre@orange.fr](mailto:fcpelasserre@orange.fr)

Facebook : FCPE Lasserre-Pradère

*Boîtes aux lettres écoles maternelle (dans le couloir)  
et élémentaire (à l'extérieur, à droite de l'entrée).*

Vos questions / Nos réponses



### Vos questions

Vous vous posez des questions liées à la scolarité de vos enfants ? **Ecrivez-vous à l'adresse mail [fcpelasserre@orange.fr](mailto:fcpelasserre@orange.fr) ou interpellez-nous !** Nous pouvons relayer vos interrogations lors des conseils d'école mais aussi tout au long de l'année auprès des représentants du Sivom et/ou des enseignants.

### Les repas et goûters



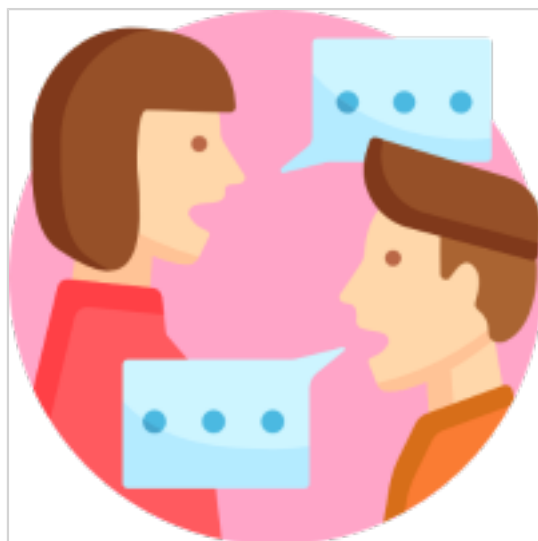
**Comment sont constitués les goûters du mercredi, sont-ils suffisamment consistants, sont-ils prélevés sur le repas du midi ?**

Les goûters du mercredi sont constitués d'un laitage, d'un fruit et de biscuits ou de pain. En général, les restes du midi sont proposés. Un dessert (fruit ou laitage) est alors systématiquement retiré du repas pour être proposé au goûter.

Suite à la demande des parents d'élèves, les deux desserts seront automatiquement proposés le midi et les restes pourront être proposés au goûter.

Le goûter du centre de loisirs est différent de ce que peuvent proposer les parents, ce qui peut expliquer que les enfants ne soient pas toujours satisfaits.

### **Communication à destination des parents**



### **Information des parents lors des absences des enseignants et des sorties**

Lors des mouvements de grève, il a été demandé aux enseignants, d'informer les parents des motifs de grève. Cette demande sera prise en considération.

En cas d'arrêt de travail d'un enseignant et de son non-remplacement, une information sera adressée aux parents des élèves concernés.

Nous avons également demandé aux enseignants d'informer les parents des sorties prévues pendant le temps scolaire. Cela sera fait dans la mesure du possible, en veillant à préserver l'effet de surprise pour les enfants pour certaines sorties.

### **Information des parents sur les modalités de service minimum en cas de grève**

Le SIVOM a rappelé lors des conseils d'école que le service minimum n'était pas un temps d'animation, d'où le non accès aux salles de l'ALAE et la demande faite aux enfants d'apporter leurs propres jeux.

Pour autant, le choix a été fait d'encadrer les enfants présents par des animateurs et de leur proposer de manger à la cantine. Une demande d'inscription à la cantine par email sera proposée lorsque les délais le permettront.

Pour éviter le gaspillage, dans les autres cas, les repas seront annulés.

Le contrat entre le SIVOM et le prestataire de repas le permet dans les cas exceptionnels, une partie de ces repas annulés étant tout de même facturée au SIVOM.

### **Tarification du périscolaire**



### **Les tarifs peuvent-ils être revus à la baisse?**

Les représentants des parents d'élève ont à nouveau soulevé la question des tarifs du périscolaires qui sont élevés, notamment par rapport aux autres collectivités voisines.

Les élus du SIVOM nous ont informés qu'ils étudiaient à nouveau ces tarifs dans le cadre du nouveau budget et une communication sera faite.

### **Commande groupée de plants de fruits et légumes**

Cette année, nous avons, en partenariat avec le Foyer Rural et la Section jardins partagés, organisé une commande groupée de plants de fruits, légumes et aromatiques auprès des Serres Dellarossa et de la Pépinière de Bouconne! Plus de 1400 plants pour 50 commandes!

Toutes nos excuses pour les quelques erreurs dans les plants qui ont été remis le dimanche 12 mai, l'année prochaine, nous tâcherons de faire mieux!

Merci à tous ceux qui ont participé et contribué à faire de cette opération une réussite.



